

pourra compter sur mon entier appui. Et s'il m'arrivait de croire qu'il commet une erreur, les critiques que je lui adresserai ne naîtront d'aucun motif politique mais simplement du désir que j'ai de coopérer avec lui.

Je remercie mon honorable ami d'avoir fait allusion à la nomination du nouveau ministre des Finances. J'avais bien l'intention de dire un mot à ce sujet, mais j'aurais pu l'oublier. Je suis heureux que l'honorable M. Ralston se soit trouvé en mesure d'accepter ce portefeuille, et j'estime que le Gouvernement n'aura qu'à se féliciter de son acquisition. C'est donc avec plaisir que je le vois prendre part de nouveau à la direction des affaires du pays.

J'espère que toute autre nomination dans le cabinet sera également heureuse. Il ne serait pas juste de mentionner le nom de la personne qui, m'a-t-on rapporté, sera nommée ministre des Munitions et des Approvisionnements, mais je puis affirmer que cet homme est tout-à-fait compétent et que le choix du Gouvernement sera très judicieux. Mon honorable ami sait, j'en suis sûr, de qui je veux parler.

Revenant à la question qui nous occupait, il y a un instant, je tiens à mettre la Chambre en garde contre le danger de recourir à plusieurs moyens d'action lorsqu'un seul suffirait.

L'honorable M. DANDURAND: Très bien, très bien. Je demanderais à mon très honorable ami de me confier en particulier le nom de la personne dont la nomination à la tête du ministère des Munitions et des Approvisionnements serait bien vue, à son sens, de toute la population.

Le très honorable M. MEIGHEN: Je veux bien.

L'honorable M. DANDURAND: Et je verrai à ce que l'on en tienne compte.

Le très honorable M. MEIGHEN: J'aurais une suggestion à faire au sujet de cette mesure. Un mémoire de notre conseiller parlementaire, et dont l'honorable leader doit sûrement avoir reçu une copie, appelle notre attention sur le mot "community" à l'article 6, lequel se lit comme suit:

The Minister shall examine into and organize the resources of Canada. . . and shall explore and estimate the needs present and prospective of the Government and the community. . .

Je n'ai jamais rencontré ce mot dans une loi avant aujourd'hui.

L'honorable M. DANDURAND: Je proposerais que le Sénat se forme en comité et passe à l'examen des articles du bill.

Le très honorable M. MEIGHEN: Très bien.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2e fois.)

#### EXAMEN EN COMITÉ

Sur la motion de l'honorable M. Dandurand, le Sénat se forme en comité, sous la présidence de l'honorable M. Robinson.

Sur l'article 2 (définitions).

L'honorable M. HUGESSEN: Le mot "community" est également employé dans cet article, à la ligne 23 de la page 1.

L'honorable M. DANDURAND: Notre conseiller parlementaire déclare que c'est sans grande importance et qu'il serait peut-être préférable de ne pas le changer. Cependant, ce n'est pas lui qui doit en décider; Je porte simplement son opinion à l'attention du Sénat.

Le très honorable M. MEIGHEN: A mon avis, cela n'a aucune importance. L'honorable sénateur tient-il à ce que ce mot soit changé?

L'honorable M. DANDURAND: Je crois qu'il est un peu tard.

(L'article 2 est adopté.)

Les articles 3 à 20 inclusivement sont adoptés.

Sur l'article 21 (entrée en vigueur).

Le très honorable M. MEIGHEN: Honorables sénateurs, l'honorable leader de cette Chambre a déclaré, je crois, que ce bill a été calqué presque entièrement sur la loi anglaise. Cette loi a été adoptée il y a quelques mois, à peu près à l'époque où nous adoptons la loi créant le Conseil des achats de la Défense. Le gouvernement britannique pensait à la possibilité d'une guerre et c'est pourquoi il présenta son *Munitions Supply Bill*. Je voudrais savoir sous quels rapports ce bill-ci diffère de la loi adoptée en Grande-Bretagne. S'il ne s'agit que de modifications de détail provenant du fait que notre pays est un Dominion, point n'est besoin d'en parler. Existe-t-il une différence notable entre les deux? S'il existe une différence, quelle est-elle?

L'honorable M. DANDURAND: Non. Le projet de loi que voici est une reproduction de la loi anglaise, mais modifiée de façon à s'appliquer au Canada.

Le très honorable M. MEIGHEN: Y a-t-il une différence notable?

L'honorable M. DANDURAND: Non.

(L'article 21 est adopté.)

Le titre est adopté.

Rapport est fait du projet de loi.